**LEXIQUE CHAPITRE 4**

***Banque centrale***

Banque des banques chargée d’opérer le refinancement en monnaie banque centrale des banques de second rang

***Chocs symétriques / asymétriques***

Un choc (d’offre ou de demande) symétrique touche identiquement tous les pays d’une zone ; un choc asymétrique ne touche que quelques pays de cette zone.

***Contrainte budgétaire***

Principe de respect des engagements financiers d’un Etat, qui réduisent ses marges de manœuvre en termes de politique économique

***Contrainte extérieure***

Réduction des marges de manœuvre des Etats en termes de politiques de relances liée à l’ouverture internationale des pays

***Crise des dettes souveraines***

***Critères de Maastricht***

* Le déficit public (déficit des administrations publiques, c’est-à-dire déficit cumulé de l’Etat, des collectivités locales, des organismes de Sécurité Sociale) doit représenter moins de 3 % du PIB du pays.
* La dette publique (c’est-à-dire le montant total des emprunts non encore remboursés des Administrations publiques) ne doit pas excéder 60% du PIB du pays (à titre de comparaison, en 1992, ce chiffre dépassait largement 100% en Italie).
* Le taux d’inflation ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point la moyenne des 3 pays de l’Union monétaire ayant la plus faible inflation.
* Les taux d’intérêt à long terme ne doivent pas dépasser de plus de 2 points la moyenne des taux d’intérêt à long terme dans les trois pays les moins inflationnistes.

***Euro***

Monnaie unique commune à plusieurs pays membres de l’Union européenne mise en place sous forme scripturale en 1999, et sous forme fiduciaire en 2002, année durant laquelle les monnaies nationales ont disparu

***Marché commun***

Le marché commun (ou marché unique) advient lorsque la libre circulation entre les pays membres ne concerne plus seulement les marchandises, mais aussi les capitaux et les hommes => c’est une union douanière complétée d’une libre circulation des facteurs de production

***Politique budgétaire***

Mesures visant à faire varier le volume et/ou la structure des dépenses et des recettes publiques afin d’agir sur le niveau de l’activité et de l’emploi

***Politique conjoncturelle***

Mesures visant, via des politiques budgétaires ou monétaires, à faire varier les taux de croissance de l’activité à court terme

***Politique monétaire***

Mesures prises par les autorités monétaires afin de faire varier la quantité de monnaie en circulation dans l’objectif d’agir sur le niveau de l’activité économique

***Stabilisateurs automatiques***

Evolution automatique des déficits publics consécutive aux fluctuations de l’activité économique

***Union douanière***

Transformation d’une zone de libre-échange en Union Douanière quand les pays adoptent, en plus de la suppression des DD à l’intérieur de la zone, un tarif douanier commun vis-à-vis des pays extérieurs à l’Union.

***Union politique***

Union économique et monétaire + création d’institutions politiques qui gèrent les intérêts communs => suppose un approfondissement des formes de coopération au-delà de l’économie et de la monnaie

***Union économique***

Marché commun + harmonisation des politiques économiques

***Union économique et monétaire***

Union éco dans laquelle des parité fixes et irrévocables ont été arrêtées dans les pays membres ; c’est une union économique + une monnaie unique *(cas de la zone euro)*

***Zone de libre-échange***

Suppression des barrières douanières entre les pays membres de la zone de libre-échange, mais chaque pays conserve la maîtrise de sa politique commerciale vis-à-vis des pays extérieurs à la zone.